

# La lettre de Philippe BOËNNEC

Député du Pays de Retz  
Majorité présidentielle



## « Préparons ensemble un avenir ambitieux pour notre pays »

A mi-chemin du mandat que vous m'avez confié, je souhaite, comme je le fais depuis deux ans, vous rendre compte fidèlement de mon action. Cette lettre d'information s'inscrit dans cette perspective, au même titre que mon site Internet, et contribue à cultiver une véritable **proximité entre nous**.

Depuis juin 2007, avec le Gouvernement, nous entreprenons des réformes difficiles, car les réformes faciles ont déjà été réalisées.

Comment **créer des emplois**, comment **revitaliser nos territoires** ? Ces questions nous ont poussé à mettre rapidement en place la **réforme de la taxe professionnelle et de l'administration territoriale**. Nous ne pouvons pas être les seuls en Europe à garder un impôt qui pèse sur les investissements. Nous ne pouvons pas être les seuls en Europe à taxer les entreprises et les usines alors que le phénomène de délocalisation est si préoccupant.

Nous devons **préparer la France aux défis de l'avenir** pour que notre pays puisse profiter pleinement de la reprise, pour qu'il soit plus fort, plus compétitif, qu'il crée plus d'emplois. Il nous faut **investir pour rattraper le retard** dû à la crise, car c'est de l'investissement que naît le progrès technique, moteur de la croissance.

Il y a une vérité qui, elle aussi, est incontournable. Notre pays a trop longtemps négligé son **enseignement supérieur** alors que c'est la **clé de la compétitivité future**. Nos universités souffraient d'une absence d'autonomie et d'une gouvernance dépassée. Nous y avons mis fin avec la loi sur l'autonomie des universités. Aujourd'hui, avec le **grand emprunt**, nous lançons une nouvelle étape.

Comme pour notre enseignement supérieur, nous agissons avec détermination dans le domaine de **l'emploi, des énergies renouvelables ou du développement de l'économie numérique**.

Ces réformes prennent du temps mais elles s'inscrivent dans une vision cohérente qui a pour principal objet de **moderniser notre pays dans le souci de la protection de notre environnement, du développement durable - écologique, mais aussi économique et surtout social**.

Il reste beaucoup à faire car la France amorce seulement son changement, elle a **besoin d'audace**. Au parlement comme dans le Pays de Retz, vous pouvez compter sur mon engagement sans faille pour porter haut la France au sortir de la crise. En ce mois de janvier, je vous souhaite une très bonne année 2010 et forme le vœux que **plutôt que de le craindre, nous construisions ensemble notre avenir**.

**Philippe BOËNNEC**

### SOMMAIRE

- Plan de relance 1 ans après
- Identité et Unité Nationale
- Intervention de votre député sur l'isolation thermique des logements
- Le point sur la réforme de la Taxe Professionnelle
- Les grands dossiers des prochains mois
- Philippe Boënnec travaillera à la modernisation de l'agriculture et de la pêche
- J'aime, je n'aime pas
- Mission sur la pêche des espèces profondes
- Vaccination contre la grippe A
- Franchissement de l'Estuaire : 2 études lancées
- Rencontres sur la communauté de communes de Pornic

#### Dans le Pays de Retz

Contact : Claire Hugues - 02 28 53 04 97  
12, rue sainte-Victoire Bourg du Clion  
44 210 Pornic  
Courriel : claire.hugues@yahoo.fr

#### A l'Assemblée nationale

Contact : Amaud Dumas - 01 40 63 75 83  
Palais Bourbon 126, rue de l'Université 75 355 Paris  
Courriel : pboennec@assemblee-nationale.fr

## Plan de Relance 1 an après

Le choix d'un **Plan de Relance par l'investissement**, créant des emplois en France, s'est avéré être la **bonne direction** :

- L'économie française a reculé en 2009 mais beaucoup moins fortement que dans d'autres pays.

- L'emploi a moins souffert : depuis mai 2007 le chômage a certes augmenté de 23% en France, mais il a doublé aux Etats-Unis et en Espagne.

- L'industrie automobile repart.

23 Milliard d'euros sur les 33 prévus ont déjà été injectés dans l'économie. Les 6 Milliards restants seront investis en 2010.

Le **plan de sauvetage des banques** a été une réussite : **aucun français n'a perdu les économies** placées en banque !

**6 Millions de foyers ont bénéficié d'une réduction d'impôts.**

Le plan de relance a permis d'éviter la catastrophe et la dépression mais **nous parlerons de la crise au passé** uniquement **quand le chômage reculera mois après mois.**



## Le point sur la réforme de la Taxe Professionnelle...

« **Cette réforme va se faire au détriment des ménages** »

**FAUX** : Les ménages ne seront pas affectés par cette réforme. L'objectif est d'**alléger la charge fiscale qui pèse sur notre industrie et notre tissu de PME** en supprimant un impôt qui pénalise l'investissement et qui contribue à la dévitalisation de nos territoires. La taxe professionnelle va être remplacée par une nouvelle contribution à 2 composantes : la cotisation locale d'activité, assise sur les bases foncières, et la cotisation complémentaire, assise sur la valeur ajoutée.

« **Les communes et les intercommunalités seront pénalisées** »

**FAUX** : Le texte prévoit des **dispositions compensant intégralement la perte de la taxe professionnelle**, par l'affectation de nouvelles ressources fiscales à chaque collectivité à partir de 2011. En 2010, année de transition, la perte de la taxe professionnelle sera compensée par l'Etat à un niveau au moins équivalent au produit reçu par chaque commune ou intercommunalité en 2009.

« **Le lien entre les entreprises et les territoires ne sera pas maintenu** »

**FAUX** : S'agissant du bloc communal, **le lien entre les entreprises et la fiscalité des territoires sera même renforcé** par cette réforme. Quand une entreprise s'implantera sur un territoire, la commune et l'intercommunalité bénéficieront du produit des taxes foncières, de la totalité du produit de la nouvelle cotisation locale d'activité et du produit de la fraction de la nouvelle cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée.



## ACTUALITÉS ASSEMBLÉE NATIONALE

Les grands « dossiers » des prochains mois :

- Projet de loi sur la **réforme des collectivités territoriales**
- Projet de loi portant **engagement national pour l'environnement**
- Projet de loi de **modernisation de l'agriculture et de la pêche**
- Projet de loi sur la **régularisation bancaire et financière**

**En savoir plus : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)**

## Identité et Unité Nationale

Dans le cadre du **Grand Débat sur l'Identité Nationale**, Philippe BOËNNEC a participé, le 8 décembre dernier aux discussions à l'Assemblée Nationale, puis le 14 décembre à une réunion organisée à St Nazaire.

« *Partager l'envie d'un destin commun c'est pouvoir participer à son élaboration. C'est aussi **se sentir totalement partie prenante des réussites de son pays**. C'est la contrepartie des efforts demandés à chacun. Garantir l'unité nationale c'est donc aussi assurer à chaque Français, quel que soit le lieu où il vit, en ville ou à la campagne, un égal accès au service public, aux services de santé, à la justice.*

*L'Homme ne peut s'épanouir et trouver légitimement sa place dans la société Française d'aujourd'hui que s'il est en mesure de concilier à la fois **l'appropriation de notre histoire commune, le partage de nos valeurs qui intègrent des droits comme des devoirs et la volonté de construire un destin partagé.***

*Des symboles comme notre hymne national, le drapeau tricolore, et des mots comme culture et langue française, fondent sans aucun doute notre Identité Nationale. Mais, **au-delà de l'Identité**, il y a une vaste et noble ambition, celle qui consiste à assurer la cohésion de notre Nation, à garantir le Pacte républicain, à assurer toujours mieux le "Vivre Ensemble", **l'ambition de fonder l'Unité Nationale.*** »



**Philippe Boënnec et Eric Besson**,  
Ministre de l'Immigration, de  
l'Intégration, de l'Identité Nationale et du  
Développement Solidaire

## Intervention de votre député sur l'isolation thermique des logements

Alerté par l'entreprise Bel'M, basée à Machecoul, sur le **dispositif de crédit d'impôt accordé pour l'isolation thermique** des logements, Philippe BOËNNEC est intervenu auprès du Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2010 :

« Les mesures mises en place dans le cadre de **notre politique permettant la réduction de notre consommation d'énergie** et donc en faveur de la **lutte contre le réchauffement climatique** ont **montré leur efficacité** et de très nombreux français y souscrivent.

L'une des mesures qui a été plébiscitée par nos concitoyens et dont les effets sur notre consommation énergétique sont déterminant est l'octroi d'un **crédit d'impôt accordé pour l'isolation thermique des logements.**

Toutefois, cette disposition ne concerne que l'isolation liée à la rénovation des seules fenêtres et **exclut les portes d'entrée**. Pourtant la porte d'entrée répond aux mêmes critères techniques que les fenêtres quant à l'analyse des performances énergétiques »

Répondant à cette intervention, Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, a précisé qu'une étude de ce point serait réalisée au sein de son Ministère.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, **changer une porte d'entrée** améliorant l'isolation d'un logement, **ouvre maintenant le droit à un crédit d'impôt**, au même titre qu'un changement de fenêtre.

Une nouvelle qui réjouit, naturellement les 500 salariés de la société Bel'M.

## **Philippe Boënnec travaillera à la modernisation de l'agriculture et de la pêche**

Suite à l'annonce par le Président de la République de la mise en place d'un plan d'urgence sans précédent s'appuyant sur 650 millions d'euros d'aides et 1 milliard d'euros de prêts bonifiés en direction des agriculteurs, Philippe BOËNNEC est intervenu lors de la séance de questions au Gouvernement du 28 octobre dernier.

Pour faire suite au discours de Nicolas SARKOZY annonçant le dépôt d'un **projet de loi de modernisation de l'agriculture**, le député du Pays de Retz a souhaité interroger Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche afin d'en connaître le calendrier et les grandes mesures.

En réponse à la question de Philippe BOËNNEC, le Ministre a précisé les mesures qui seront débattues devant le Parlement afin **d'atteindre les objectifs stratégiques de notre agriculture**. Il s'agit notamment de concevoir les **dispositifs permettant de préserver les terres agricoles** ou encore de **restaurer la compétitivité du secteur par l'évolution du coût du travail et par la mise en oeuvre d'accords justes et équitables entre les industriels et les producteurs agricoles**.

Confirmant la volonté du Gouvernement de **donner à notre agriculture les moyens de ses ambitions**, Bruno LE MAIRE a souhaité que **Philippe BOËNNEC soit étroitement associé à l'élaboration de ce projet de loi**.



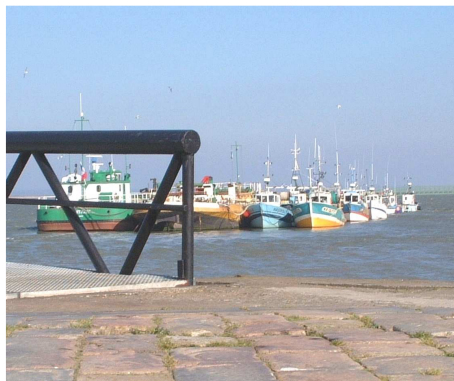
### **J'aime**

- Lorsque le Pays de Retz s'illustre à travers ses talents au niveau national et mondial. Toutes mes félicitations à **Michèle VETELE**, pour sa consécration au rang de meilleure sommelière 2009 et à **Loïc BIRON et Régis REITIF** pour leur titre de champions du monde en aviron de mer.
- **L'engagement de la France face à l'urgence climatique**. **Nicolas SARKOZY et Jean-Louis BORLOO** ont joué un **rôle très important** dans les préparatifs du sommet de Copenhague. Certes l'accord conclu lors de cette rencontre est un accord à minima, mais nous pouvons compter sur notre Président et notre Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, pour convaincre, par la voie diplomatique, nos partenaires mondiaux.



### **Je n'aime pas**

- **L'impunité des cargots poubelles** qui souillent nos côtes par leurs dégazages sauvages. C'est pourquoi je défends auprès du Gouvernement la mise en place de mesures plus coercitives : le pollueur doit être le payeur ! Je proposerai de plus une loi sur la **mise en place d'un fond d'aide aux pollutions orphelines**, destiné en particulier à aider les communes pour les travaux de dépollution lorsqu'on ne trouve pas le responsable ; la loi du pollueur payeur ne peut s'appliquer que lorsque l'on trouve le pollueur.
- **La polémique**, qui amène ceux qui en usent à tromper les citoyens par des fausses informations et **qui ne s'inscrit jamais dans une démarche constructive**.



### **Mission sur la pêche des espèces profondes**

Dans le prolongement du Grenelle de la mer et en l'absence de position consensuelle sur la **question de la pêche des espèces profondes**, une **mission d'évaluation** a été constituée afin de **déterminer la « durabilité » d'une telle pêche**.

Jean-Louis BORLOO, Chantal JOUANAU et Bruno LE MAIRE ont décidé de confier à **Philippe BOËNNEC la présidence de cette mission**.

Composé selon les principes retenus au cours du Grenelle, ce groupe d'experts réunit élus, employeurs, salariés, ONG et État.

**Philippe BOËNNEC participera** aussi à **deux autres missions** de mise en application du Grenelle de la Mer. La première, traitant de **l'éducation à la mer**, sera présidée par Catherine CHABOT, navigatrice. La deuxième, traitant des **navires du futur**, sera menée par Jean-Marie POIMBOEUF, président du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales.

### **Vaccination contre la grippe A**

Philippe BOËNNEC se félicite de l'empressement des français à aller se faire vacciner. Après une première période de doute, tout un chacun se rend compte aujourd'hui de l'importance de **se faire vacciner pour se protéger et protéger son entourage**.

Cet engouement s'est malheureusement trouvé réfréné par le fonctionnement mis en place avec les centres de vaccination. En effet, malgré la bonne volonté des personnels réquisitionnés, il a été difficile de juguler les files d'attente interminables. Dans certains cas, les citoyens ont pu attendre 2 à 3 heures, parfois dans des conditions difficiles. Ces situations ont engendré beaucoup d'énervement et de stress et cela était bien compréhensible.

**Le député du Pays de Retz**, qui est aussi médecin généraliste, a **regretté que le dispositif initialement mis en place ne se soit pas appuyé sur les médecins de famille**. Qui mieux que le médecin de famille connaît chaque patient ? Qui plus que le médecin de famille a la confiance de chacun concernant sa santé ? Ces **médecins de proximité** ont un **rôle extrêmement important** dans notre système sanitaire, il n'est pas logique qu'ils n'aient pas été intégrés dans le dispositif de vaccination contre la grippe A. Philippe BOËNNEC a **défendu sa position auprès de Roselyne Bachelot**, Ministre de la Santé et des Sports.



## Franchissement de l'Estuaire : 2 études lancées

Depuis des années, tous les acteurs socio économiques, les usagers, les élus plaident en faveur d'un **désenclavement du Pays de Retz**. Philippe BOËNNEC s'en est fait leur porte-parole et **défend avec toute son énergie l'avancement de ce projet**.

Aujourd'hui, l'État n'est pas totalement convaincu de l'opportunité d'une telle infrastructure. C'est pourquoi **il est fondamental de prouver l'opportunité de ce projet** sur un plan technique, financier et sa compatibilité avec les critères du Grenelle de l'environnement.

**L'Association pour le Franchissement de la Loire (AFL)**, co-présidée par Philippe BOËNNEC, et Joseph MOREAU, Président de la CCI de Vendée a donc mandaté un cabinet d'études pour **réaliser une étude globale** sur l'évolution des trafics routiers et ferroviaires, le développement démographique, l'évolution des échanges économiques inter-régionaux. Les conclusions seront connues à l'été 2010.

Parallèlement, la pression exercée par les élus du Pays de Retz sur le **Département de Loire Atlantique** l'a amené à lancer une **nouvelle étude de trafic** en intégrant une projection sur les 15 années à venir avec des premières conclusions au premier trimestre 2010.



Inauguration de l'espace commun bibliothèque - maison médicale à Paulx  
21 novembre 2009



Inauguration de la bibliothèque de Vue  
17 octobre 2009



Inauguration du théâtre de Chauvé 3 octobre 2009

## Rencontres sur la communauté de communes de Pornic

Poursuivant l'engagement pris d'être un député de proximité, Philippe BOËNNEC a organisé le 6 novembre dernier sa **6<sup>ème</sup> journée de rencontres sur le territoire**.

Après **Cœur Pays de Retz, Grand Lieu, Sud Estuaire, la Région de Machecoul et Loire-Atlantique Méridionale**, cette journée s'est déroulée sur la communauté de communes de Pornic.

Après une **rencontre avec les entrepreneurs** au sein des galettes St Michel, Philippe BOËNNEC a pu **échanger sur des grands sujets phares** lors d'une **réunion publique**. Il a pu rappeler son appui des projets locaux auprès du Gouvernement et son aide dans de nombreux problèmes rencontrés sur le Pays de Retz (a mi mandat, plus de 1000 personnes ont été aidées, et 800 personnes reçues en rendez vous)

Philippe BOËNNEC a clôturé cette rencontre en posant à la centaine de personnes présentes la question : **« Et vous, si vous étiez député du Pays de Retz, vous feriez-vous quoi ? »**



Rencontre publique de Philippe Boënnec salle Beauséjour, St Michel chef le 6 novembre 2009

Prochaine rencontre :

**Vendredi 26 mars 2010**

Communauté de Communes  
Cœur Pays de Retz



Pour rendre compte de son action au quotidien, Philippe BOËNNEC vient de mettre en ligne son site Internet :

**[www.philippeboennec.fr](http://www.philippeboennec.fr)**

Bonne navigation à tous !

### Visite et assistance aux travaux parlementaires

Philippe Boënnec reçoit à l'Assemblée les groupes (d'un maximum de 50 personnes) qui en font la demande, dans la limite cependant des quotas attribuant à chaque député trois visites par trimestre.

Des visites individuelles ou en groupe restreint (3-4 personnes) sont également possibles.

Il est par ailleurs possible d'assister aux questions d'actualité (mardi et mercredi à 15h) ou à une séance de travaux parlementaires en hémicycle sur demande.

Contact : Arnaud DUMAS (01-40-63-75-83) ou Claire HUGUES (02-28-53-04-97)  
pboennec@assemblee-nationale.fr